

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	88 (1959)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Rubrik:</b>	Une expérience d'information professionnelle

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une expérience d'information professionnelle

## Avant-propos

Depuis plusieurs années, l'Office cantonal d'orientation professionnelle du canton de Fribourg s'inquiétait de constater que l'information professionnelle des jeunes garçons de 15-16 ans était souvent si indigente que tout choix libre d'une carrière était impossible. Le hasard en disposait, selon l'expression de Pascal, ce qui entraînait pas mal de désillusions en cours d'apprentissage et de difficultés d'adaptation professionnelle. De plus, il s'avérait qu'un assez grand nombre de jeunes gens, incapables de vaincre leur indécision à cause d'une connaissance insuffisante des caractéristiques des métiers, s'aiguillaient tout simplement vers l'usine au sortir de l'école ou peu après. C'était autant de potentiel professionnel que le canton perdait.

L'application d'un programme d'information à l'école se révélait absolument nécessaire. Année après année, l'Orientation professionnelle s'efforça d'obtenir la collaboration effective du Corps enseignant. Des conférences furent données aux maîtres, des articles furent publiés dans le *Bulletin pédagogique*. Il n'y avait généralement pas d'opposition, mais en pratique l'information souhaitée restait sommaire, sporadique et occasionnelle seulement. Quelques instituteurs cependant, conscients du fait que leur mission ne s'arrête pas au seuil de l'école, renseignaient très utilement leurs élèves. En général, les cours post-scolaires de ces villages groupaient un nombre assez réduit de jeunes gens.

Il semble que la difficulté majeure ne fut ni le manque de temps ou de préparation des instituteurs, ni l'indifférence de quelques-uns, mais plutôt le fait que l'Orientation professionnelle, bien que placée par l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 juillet 1942 sous la surveillance commune de la Direction de l'Instruction publique et de la Direction de l'Intérieur, recevait effectivement ses ordres de la seconde seulement. Elle était ainsi plus ou moins étrangère aux préoccupations de l'Instruction publique et ses appels à la collaboration du Corps enseignant restaient insuffisamment entendus.

Lorsque ces efforts se furent révélés finalement par trop inefficaces, l'Office cantonal sollicita une intervention officielle de la Direction de l'Instruction publique, au moment même où le programme des écoles primaires était en révision. Au cours d'un entretien avec M. le Directeur de ce Département, un plan général d'information professionnelle à l'école lui fut soumis, qui rencontra si bien son approbation de principe que l'introduction d'un chapitre au projet de plan d'études des écoles primaires fut peu après décidée. A sa demande encore, un programme plus circonstancié lui fut fourni plus tard, à l'intention de la Conférence des inspecteurs scolaires, qui fut convoquée pour le 23 octobre 1957. Dans ce document, l'Office cantonal tentait de justifier le principe de l'information professionnelle à l'école, en tant que fondement nécessaire de l'orientation professionnelle ; il proposait de faire bénéficier de cette information les deux dernières classes des garçons et la dernière classe des filles ; il suggérait un programme renouvelable tous les deux ans pour les garçons et chaque année pour les filles ; il examinait enfin quelques solutions aux problèmes de la méthodologie et de l'intégration du nouveau programme dans l'ensemble du programme officiel. La

question de principe ne fut guère discutée. MM. les Inspecteurs admettaient sans peine que quelque chose devait être fait dans le cadre de l'école, mais la Conférence se heurtait à la difficulté de fixer la méthodologie et le contenu de l'information professionnelle. En fin de séance, la proposition fut faite de procéder à un essai dans un arrondissement scolaire, après quoi des conclusions pourraient être tirées quant au programme et quant à la méthode.

Ainsi fut prise la décision et le 4<sup>e</sup> arrondissement scolaire (Sarine-Campagne plus quelques villages romands du district du Lac) fut choisi comme champ d'expérience. En commun, M. l'Inspecteur scolaire et l'Office cantonal d'orientation professionnelle assumeront la charge de cet essai durant l'hiver 1957-1958. La Direction de l'Instruction publique fit paraître un communiqué officiel à ce sujet dans le *Bulletin pédagogique*. Un programme fut immédiatement élaboré et, lors de leur conférence d'automne du 7 novembre, l'Office cantonal pu prendre contact avec les maîtres et les renseigner sur les dispositions prises. Cette initiative fut généralement bien accueillie. Un maître cependant demanda : « Est-ce un ordre ? » M. l'Inspecteur répondit nettement avec le sourire : « C'est un ordre ! »

L'expérience commençait, qui devait durer près de six mois, jusqu'à fin avril 1958.

## I. Plan — Programme — Organisation

Avant de se mettre en route pour réaliser le vœu de la Direction de l'Instruction publique, M. l'inspecteur et l'Office cantonal d'orientation professionnelle se concertèrent afin de fixer dans tous les détails utiles le plan, le programme et l'organisation de l'essai. En fait ce ne fut pas un simple essai qui fut décidé, « comme pour voir comment ça marcherait », mais une véritable expérience aussi systématiquement conduite que possible, afin de permettre de tirer des conclusions précises et valables, et non seulement des opinions plus ou moins fondées.

Les *classes à informer* furent limitées à celles des garçons des deux dernières années. Un recensement préliminaire aboutit au nombre de 268 écoliers, soit de 120, nés en 1942 et de 148, nés en 1943, groupés en 50 cercles scolaires.

Le *plan général* comportait :

Pour l'Office cantonal : Remise aux maîtres de toute la documentation utile, existante ou à publier ;

Organisation de séances de projection de films ;

Contrôle des résultats par le moyen de questionnaires et rapport final.

Pour les maîtres : Une dizaine de « leçons » en classe sur une vingtaine de métiers ;

Organisation de visites d'ateliers ;

Organisation de réunions de parents.

Quant à la *documentation*, les maîtres reçurent de l'Office cantonal :

- la brochure *De l'école au métier d'information générale*, à raison d'un exemplaire par élève ;
- la brochure *Jeunes gens, apprenez un métier du bâtiment*, contenant une information illustrée sur 15 métiers, à raison d'un exemplaire par élève ;
- la brochure *La formation professionnelle des jeunes agriculteurs*, à raison d'un à trois exemplaires par classe ;

- la brochure *Boucher-charcutier, un métier intéressant et sûr*, distribué en multiples exemplaires ;
- la plaquette *Professions de l'hôtellerie*, à raison d'un à cinq exemplaires par classe.

Tous ces documents ont été obtenus gratuitement, de même que quelques autres supplémentaires relatifs aux métiers de la fromagerie, de la meunerie, etc. Les maîtres ont été invités à en assurer la conservation dans les bibliothèques scolaires. Ils ont reçu le catalogue des monographies professionnelles publiées par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle, Zurich, et furent invités à passer commande des deux ouvrages de James Schwaar : *Professions de chez nous, carrières masculines* et *Outils et matières premières*. Par l'intermédiaire de l'Office cantonal, environ 85 exemplaires du premier et quelque 35 du second ont été commandés au Dépôt central du matériel scolaire, chargé de la distribution à la demande des instituteurs.

Au sujet des *films*, ils ne pouvaient être choisis à l'avance, étant donné qu'aucun catalogue de films d'information professionnelle n'existe (il est sorti de presse aujourd'hui) ; mais ils devaient l'être dans le cadre du programme confié à l'école, autant que cela était possible. Les projections se feraien dans la salle de cinéma de l'Ecole secondaire des garçons, avenue de Rome, Fribourg ; trois films étaient prévus pour chacune des trois séances ; des délégués professionnels seraient invités ; M. Repond, directeur de l'Ecole, mettait son appareil à disposition et acceptait de fonctionner comme opérateur.

- Le *contrôle des résultats* était prévu par le moyen des questionnaires suivants :
- un questionnaire sur 66 métiers, à classer selon les critères d'intérêt, d'aversion, d'indifférence et d'ignorance, à remettre aux élèves en deux fois, au début et à la fin de l'expérience ;
  - un questionnaire à l'intention des autorités communales ;
  - un questionnaire destiné aux maîtres ;
  - un questionnaire à faire remplir par les parents.

Au sujet du *programme à réaliser par l'école*, il comprenait surtout les professions du bâtiment. Cette décision a été motivée pour deux raisons : d'une part, la brochure *Jeunes gens, apprenez un métier du bâtiment*, renseignant sur 15 métiers de ce groupe, pouvait être largement diffusée ; d'autre part, il s'agissait aussi de faire mieux connaître ces métiers relativement peu recherchés aujourd'hui et pour lesquels la main-d'œuvre qualifiée est insuffisante chez nous. Cette même raison a guidé le choix des métiers de l'hôtellerie. Quant à l'agriculture qui figurait aussi au programme, il fallait à la fois encourager les jeunes filles de paysans à rester sur le domaine paternel et supprimer les craintes possibles du monde campagnard à l'égard de l'action entreprise. Les métiers suivants ont été portés au programme de l'école : agriculteur et fromager, boulanger-pâtissier et confiseur, boucher-charcutier et cuisinier, charpentier, menuisier et ébéniste, maçon et carreleur, tailleur de pierre et cimenteur, plâtrier et peintre en bâtiment, ferrblantier et appareilleur, monteur en chauffages et monteur-électricien, serrurier et maréchal-forges. Ces métiers furent proposés par couples, chacun constituant la matière d'une « leçon ».

Relevons en passant que, par ce choix, les organisateurs se laissaient partie-

ment conduire par une intention de propagande, bien qu'en principe l'information professionnelle ne doive pas prendre ce caractère.

Les *visites d'ateliers*, jugées utiles *a priori*, étaient simplement recommandées. Aucune instruction spéciale ne fut prévue à ce sujet à l'intention des maîtres, ce qui peut être considéré comme une lacune, parce qu'une visite ne peut être utile pour l'information professionnelle que dans la mesure où elle a été soigneusement préparée. Par contre, les *réunions de parents* étaient plus nettement désirées ; l'Office cantonal en assumerait la mise en place, avec la collaboration de M. l'Inspecteur et de l'Office d'orientation professionnelle du district.

Ce plan général fut publié dans le *Bulletin pédagogique* du 15 décembre 1957 à l'intention de tout le Corps enseignant fribourgeois. Furent prévus en outre la publication de *plans de causeries* en classe, à l'usage des maîtres, et quelques reportages dans la presse afin d'attirer l'attention du public. L'Office cantonal, de son côté, restait à la disposition de tous les maîtres pour tout renseignement complémentaire éventuel.

## II. Ce qui fut réalisé

Il est difficile de se faire une opinion précise de ce qui fut réalisé *en classe* et de la façon dont l'information fut donnée. Cependant, selon le questionnaire remis aux maîtres, des renseignements auraient été donnés par eux :

- sur une moyenne de 7 métiers, avec un écart de 2 à 20, alors que le programme prévoyait une information sur 21 métiers ;
- en une moyenne de 7 causeries, avec un écart de 2 à 15, alors que le plan en proposait 10.

Il apparaît donc que le programme fut réalisé assez librement et irrégulièrement, malgré la surveillance exercée par M. l'Inspecteur. Quant à la méthode, selon quelques informations verbales obtenues, il semble qu'on ait appliqué une formule mixte : enseignement systématique par une causerie portant sur un métier ou un groupe de métiers, et enseignement occasionnel à l'heure des leçons d'histoire, de géographie, d'instruction civique.

Des *visites d'ateliers* ont été organisées par les maîtres individuellement. Leur nombre total s'est élevé à 15 selon la statistique finale, avec un écart de 0 à 4 selon les classes. Sur 43 maîtres qui nous ont retourné le questionnaire, 32 n'ont organisé aucune visite. Rappelons que ces visites n'avaient été que recommandées, sans instructions précises.

Des *réunions de parents* ont eu lieu dans 6 villages, avec 5 fois la participation du Conseiller de profession du district. Les 50 cercles scolaires de l'arrondissement avaient été groupés en 10 secteurs, compte tenu des possibilités de communications. Pour chaque secteur, un maître avait été désigné comme organisateur. Ces réunions ont été fréquentées par :

environ 20 parents à Treyvaux
12 parents à Marly-le-Grand
20 parents à Farvagny-le-Grand
120 parents à Ecuvillens
15 parents à Belfaux

La 6<sup>e</sup> réunion, annoncée à Courtepin pour un dimanche après midi, fut fré-

quentée par deux pères de famille de Cressier-sur-Morat. Les commentaires sur l'avis des parents figurent au chapitre VI du présent rapport.

Les séances d'information avec *projections de films* constituaient la partie spectaculaire du programme. Trois furent organisées à l'Ecole secondaire des garçons de Fribourg et connurent un réjouissant succès.

Etant donné le grand nombre d'élèves, l'arrondissement fut divisé en secteur sud (communications par l'autobus) et en secteur nord (communications par le train), un groupe convoqué pour le matin de 10 h. à midi et le second pour l'après-midi, de 14 h. à 16 h. Les maîtres ayant constaté qu'il était difficile de faire du bon travail en classe l'après-midi, lorsque la séance avait lieu le matin, la troisième série de projections fut organisée en deux après-midi.

A chaque demi-séance, on compta une fréquentation moyenne de quelque 120 garçons, auxquels sont venus se joindre une fois ou l'autre des élèves de l'Ecole secondaire et ceux de la 7<sup>e</sup> primaire de la ville. Pour certaines classes, les frais de déplacements furent couverts par les communes.

Les maîtres avaient été invités, dans la mesure du possible, à accompagner leurs élèves. On peut estimer leur participation à environ 50 %. Quelques-uns sont venus chaque fois, d'autres probablement jamais.

Le « scénario », fixé au préalable à la suite d'un premier essai fait à Bulle, fut invariablement le suivant :

- a) un exposé sur le métier (caractéristiques, aptitudes, apprentissage) par le préposé à l'Office cantonal, avec présentation du film ;
- b) projection du film, par les soins de M. Repond, directeur de l'ESP, avec ou sans commentaires selon qu'il était muet ou sonore ;
- c) discussion animée par le délégué professionnel spécialement invité.

La durée totale, jugée utile et suffisante, fut de deux heures.

Onze films ont été présentés, obtenus les uns gratuitement, les autres moyennant une taxe (total : 41 fr. 50, port compris), de la Centrale du film étroit, Berne ; de la Centrale du film scolaire, Berne ; des Archives suisses du film, Zurich ; enfin de quelques associations professionnelles.

Ces onze films illustrèrent les métiers suivants :

*1<sup>re</sup> séance : 17 décembre 1957, matin et après-midi*

L'ébéniste et le tourneur

Délégué : M. Charles Andrey, ancien chef des ateliers de menuiserie du Technicum.

Le vaste monde (hôtellerie)

MM. Anthamatten, Chaperon et Chobaz, respectivement directeur du Buffet CFF, président de la Commission d'apprentissage et membre d'icelle.

Le bon pain du boulanger

M. Fernand Oberson, président de la Commission d'apprentissage.

*2<sup>e</sup> séance : 21 janvier 1958, matin et après-midi*

Le plâtrier

M. O. Schwegler, président de l'Association fribourgeoise des plâtriers-peintres.

Les métiers de la carrosserie

M. Paul Maradan, directeur de la Carrosserie Automobile S. A., Fribourg.

Le conducteur CFF

M. Eugène Humberset, conférencier délégué des CFF, Fribourg.

*3<sup>e</sup> séance : 3 et 4 mars, après-midi seulement*

« Lait bien trait... lait parfait »	M. Placide Robadey, Grangeneuve, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle agricole.
Le compositeur-typographe et	M. André Bersier, imprimeur, Fribourg, et
Le conducteur-typographe	son chef opérateur.
Les ouvriers du bâtiment	M. Louis Studemann, maître-menuisier et professeur, Marly-le-Grand.

« La symphonie du bois »      Film donné en complément de programme.

Les garçons, bien que parfois serrés, ont fait peu de bruit et ont paru très intéressés. Naturellement la discussion fut assez peu nourrie, côté élèves bien entendu, mais fut chaque fois utile et vivante grâce aux questions des maîtres et aux commentaires des délégués professionnels, généralement fort bien écoutés. La seconde séance fut, selon les maîtres, plus détendue que la première ; le contact avait été établi. Les films n'ont pas tous présenté la même valeur pédagogique : celui du boulanger par exemple est un modèle, celui de l'hôtellerie a un caractère marqué de propagande. Les maîtres ne s'y sont pas laissé prendre.

### **III. Le double questionnaire d'intérêts professionnels**

Ce questionnaire fut remis aux élèves au début et à la fin de l'expérience. Il comportait une liste de 66 métiers au sujet desquels chacun devait donner son appréciation selon les quatre critères suivants :

Intérêt marqué	= +
Aversion marquée	= —
Indifférence	= 0
Ignorance du métier	= ?

Pour la première série, il fut rempli par 238 garçons ; quelques autres ont été écartés parce que trop mal remplis par des sujets retardés. Pour la seconde série, 186 questionnaires furent retenus ; 6 maîtres ne nous les ont pas retournés.

La consigne avait été donnée de façon très précise et fut généralement bien suivie. Cependant, lors de la seconde application, on avait demandé aux maîtres, une fois le questionnaire rempli, de faire souligner le métier finalement choisi. Sur 44 envois reçus, 10 classes seulement avaient pris note de cette précision supplémentaire.

Le dépouillement des deux séries de questionnaires, avec le calcul de tous les % d'intérêt, d'aversion, d'indifférence et d'ignorance, fut un travail de bénédiction. La comparaison du bilan initial et du bilan final devait permettre de tirer des conclusions sur l'efficacité de l'information professionnelle donnée aux élèves en cours d'expérience.

Cette comparaison fut faite en utilisant deux méthodes ; d'une part les % d'intérêts furent classés par ordre de grandeur dans les deux séries et les écarts de rangs mis en évidence ; d'autre part les différences enregistrées dans les % d'intérêt, d'aversion et d'indifférence-ignorance (ces deux derniers groupes mis ensemble), ont été soumises pour plusieurs métiers à l'épreuve du  $\chi^2$  (khi carré) afin de savoir si elles étaient dues au hasard ou imputables à une cause spécifique, en l'occurrence l'information.

Quant aux rangs, les métiers suivants prirent une avance d'au minimum trois échelons :

	Rangs I	Rangs II	Ecart
Pilote . . . . .	16	12	4
* Fromager . . . . .	17	9	8
* Sommelier . . . . .	25	8	17
Jardinier . . . . .	30	20	10
* Maréchal-forgeron . . . . .	31	21	10
Marin . . . . .	32	25	7
Ramoneur . . . . .	35	26	9
* Scieur . . . . .	39	35	4
Fleuriste . . . . .	48	36	8
* Serrurier en carrosserie . . . . .	49	41	8
Brasseur . . . . .	51	39	12
Relieur . . . . .	53	44	9
Employé de laboratoire . . . . .	56	42	4
Infirmitier . . . . .	59	55	4
* Typographe . . . . .	63	47	16
Chaudronnier . . . . .	64	57	7

Par contre les métiers suivants ont régressé de 3 rangs et plus au classement :

* Boucher-charcutier . . . . .	4	7	3
Vendeur . . . . .	9	13	4
* Boulanger-pâtissier . . . . .	11	14	3
* Charpentier . . . . .	12	19	7
* Carreleur . . . . .	14	23	6
* Ebéniste . . . . .	19	27	8
* Confiseur . . . . .	20	24	4
* Monteur en chauffages . . . . .	23	28	5
Radio-électricien . . . . .	24	31	7
* Appareilleur . . . . .	26	38	12
* Charron . . . . .	27	32	5
Coiffeur . . . . .	28	33	5
Cordonnier . . . . .	37	53	16
Photographe . . . . .	38	43	5
* Ferblantier . . . . .	40	50	10
Sellier-tapissier . . . . .	41	63	22
* Tailleur de pierre . . . . .	44	51	7
Cartonnier . . . . .	45	49	4
* Cimenteur . . . . .	47	58	11
Tailleur pour hommes . . . . .	54	64	10
Tapissier-décorateur . . . . .	61	65	4

Sachant que les astérisques indiquent les métiers devant faire ou ayant fait l'objet d'une information, il faut admettre que le plus grand nombre d'entre eux, 12 contre 6, accusent une diminution d'intérêt chez les jeunes. Ils auraient été dépréciés à leurs yeux. Evidemment, en se plaçant dans la perspective de la propagande, on devrait conclure que l'expérience se solderait par un résultat d'un

tiers de succès et de deux tiers de nuisance. Mais si l'on adopte le point de vue de l'information objective, qui fut celui des organisateurs, les résultats prennent une tout autre signification :

D'une part, des illusions sont tombées, ce qui veut dire que l'attitude des jeunes à l'égard des métiers est devenue plus réaliste et objective. On sait mieux pourquoi on choisit et pourquoi on écarte.

D'autre part, cette attitude critique s'est reportée, grâce à l'éveil du besoin de se renseigner, sur d'autres métiers n'ayant pas fait l'objet d'une information spéciale.

Les plus grands écarts constatés parmi les métiers ayant avancé au classement concernent ceux de sommelier et de typographe. Pour le premier, l'écart de 17 rangs est dû vraisemblablement à l'effet de propagande produit par un film idéalisant la profession ; pour le second, l'ignorance préalable du métier et la très bonne présentation objective du film sont conjointement responsables de l'écart de 16 rangs.

Les plus grands écarts constatés parmi les métiers ayant rétrogradé au classement concernent ceux de cordonnier et de sellier-tapissier. Or ces deux métiers ne figuraient pas au programme. On doit supposer qu'une autre source d'information est entrée en jeu, vraisemblablement et tout simplement ici l'opinion populaire, très dépréciative à l'égard de ces deux professions.

Précisons en outre que le métier d'agriculteur, qui ne figure pas dans les deux groupes ci-dessus, est resté au premier rang, avec une augmentation de 6 % d'intérêt et une diminution de 4 % d'aversion ; que le métier de mécanicien s/autos est demeuré au 2<sup>e</sup> rang, avec une diminution d'intérêt de 2 % et une augmentation d'aversion de 4 % ; que le métier enfin de mécanicien s/vélos et motos a conservé son 3<sup>e</sup> rang, avec une diminution d'intérêt de 2 % et une augmentation d'aversion de 3 %. Les métiers difficiles enfin (mécanicien de précision, monteur-électricien, radio-électricien) on enregistré en général un % égal d'intérêt, mais une augmentation plus ou moins marquée du % d'aversion. La crainte des difficultés scolaires est-elle responsable de ce résultat ? Il n'est pas douteux qu'en ville ces résultats eussent été bien différents.

La seconde vérification porta sur la signification statistique des écarts de % ou des fréquences des choix, des refus et des réponses d'indifférence-ignorance, par la méthode du X<sup>2</sup>. Il s'agit d'un procédé de calcul des probabilités, permettant de déterminer la part du hasard à différents seuils (1 %, 5 %, 10 %). L'appréciation du résultat est plus fine que la méthode précédente.

Pour l'ensemble des 66 fréquences d'intérêt, d'aversion et d'indifférence-ignorance, l'écart entre les deux séries n'est pas significatif, ce qui est explicable par le fait que le degré d'intérêt et d'aversion augmente pour certains métiers et diminue pour d'autres en même temps. Les variations négatives contrebalancent les variations positives. Cependant l'écart des % calculés pour l'ensemble n'est pas nul ; malgré ce que nous venons de dire, il y a tendance marquée à une augmentation à la fois des intérêts et des aversions, et à une diminution parallèle du degré d'indifférence-ignorance.

Par contre, de métier à métier, on rencontre des écarts significatifs aux seuils indiqués plus haut, c'est-à-dire indubitablement liés à l'information reçue par les élèves :

*Métiers où l'écart fut significatif au seuil d'au moins 10*

<i>Augmentation d'intérêt</i>	<i>Diminution d'intérêt</i>
Fromager	Ebéniste
Sommelier	Cordonnier
Fleuriste	Ferblantier
Serrurier en carrosserie	Sellier-tapissier
Brasseur	
Relieur	
Employé de laboratoire	
Typographe	

*Métiers où l'écart fut moins significatif qu'au seuil de 10*

<i>Augmentation de l'intérêt</i>	<i>Diminution de l'intérêt</i>
Agriculteur	Boucher-charcutier
Charpentier	Mécanicien-électricien
Pilote	Carreleur
Mécanicien	Appareilleur
Jardinier	
Maréchal-forges	
Chaudronnier	

Ces résultats confirment les conclusions précédentes, à savoir que l'information a permis aux élèves de faire un tri plus objectif et de prendre plus nettement position à l'égard de l'ensemble des métiers, par une diminution de l'indifférence et de l'ignorance au profit de l'intérêt ou de l'aversion. En outre, sur les 12 métiers où l'écart fut jugé significatif, 6 ne figuraient pas au programme. Il faut donc admettre l'intervention de l'information extra-scolaire dont l'expérience aurait créé le besoin chez les écoliers.

On peut donc conclure que l'information donnée au cours de l'expérience a apporté quelque chose aux élèves, en les aidant à se faire une opinion plus nette des métiers avant de choisir définitivement. Il est fort vraisemblable que, si cette information avait porté sur chacun des 21 métiers figurant au programme et seulement sur ceux-là, les résultats des comparaisons des choix d'entrée et de sortie eussent été plus marqués.

#### **IV. L'avis des autorités communales**

Comme il s'agissait d'une expérience à la suite de laquelle une décision devait être prise par l'autorité cantonale, il a paru intéressant aux organisateurs de connaître l'avis des autorités communales. A cet effet un questionnaire fut adressé à chacun des 50 cercles scolaires. 49 questionnaires ont été retournés, dont voici le dépouillement statistique :

	Oui %	Non %	Indifférence A voir Réserves, etc. %
1. L'autorité communale est-elle favorable à l'introduction d'un programme d'information professionnelle au cours supérieur :			
des garçons ? . . . . .	80	16	4
des filles ? . . . . .	57	16	27
2. Est-elle favorable à l'organisation de visites d'ateliers, incluses dans le programme d'information professionnelle à l'école ? . . . . .	76	18	6
3. Est-elle favorable à l'organisation de séances de projections de films sur les métiers, incluses dans ce même programme ? . . . . .	74	14	12
4. Est-elle disposée à accorder les demi-jours de congé nécessaires pour ces visites et ces séances de projections de films ? . . . . .	78	16	6
5. Est-elle disposée à supporter les frais :			
a) d'achat de documents d'information professionnelle (brochures) ? . . . . .	53	35	12
b) de déplacements des élèves et des maîtres pour les visites d'ateliers et les séances de projections de films ? . . . . .	47	37	16

Ainsi donc, les  $\frac{3}{4}$  des communes sont favorables à l'introduction de l'information professionnelle à l'école, comme à l'organisation de visites d'ateliers et de séances de projections. Par contre le 50 % seulement est acquis à l'information professionnelle des jeunes filles, comme à la couverture des frais de documentation et de déplacements. Ces oppositions et ces réticences sont d'ailleurs fréquemment commentées :

#### QUESTIONS 1-2-3 (Principe de l'information professionnelle)

- Ne pas oublier ceux qui se destinent à l'agriculture.
- Il ne semble pas pour l'instant du moins qu'il soit nécessaire d'envisager les mesures prises ci-dessus.
- Notre école a rarement des élèves en âge d'apprentissage. (Village proche de la ville et de l'Ecole secondaire.)
- L'Orientation professionnelle est-elle destinée à maintenir les fils de paysans à la terre ?
- Le conseil communal voit plutôt la chose dans le cadre de l'Ecole secondaire ; sur les bancs d'école, bon nombre ne sont pas encore orientés sur la profession envisagée. (L'Office cantonal a répondu à ce conseil communal pour lui faire comprendre que l'intention des organisateurs était justement de combler cette lacune reconnue par lui.)
- Egalement une visite à Grangeneuve pour les fils de paysans.
- Cette initiative a l'agrément complet de l'autorité communale.

- Nous estimons que l'orientation professionnelle se fait tout au long de l'année et de la scolarité par l'enseignement du maître. Les parents ne peuvent s'en désintéresser. Nous considérons que l'Office cantonal est une source précieuse d'informations.

#### QUESTION 4 (Déplacements-congés)

- Cette initiative est certainement très heureuse. Toutefois il ne faudrait pas que les jours de congé nécessités par elle nuisent trop aux autres élèves. Pour les quelques très rares écoliers de 15 et 16 ans que nous avons dans notre école, on risque de causer du tort aux 30-40 autres de moins de 15 ans.
- Favorable à la suggestion pour autant que l'école n'en souffre pas.
- Les visites d'ateliers ainsi que les séances de projections de films ne pourraient-elles pas avoir lieu parfois le jeudi ?
- Nous sommes d'accord pour autant que ces séances et visites se limitent à deux, au maximum trois par année.

#### QUESTION 5 (Frais)

- Le conseil serait désireux de savoir à combien approximativement les frais pourraient s'élever.
- Si ceux-ci ne sont pas très coûteux et les déplacements pas trop nombreux.
- Il doit y avoir des bourses à cet effet.
- Nous acceptons la prise en charge d'un déplacement par année s'il n'est pas trop éloigné.
- Quant à une contribution de la part de la commune, il semble que les charges soient déjà assez nombreuses sans demander davantage.
- Nous ne sommes pas contre ce qui a été entrepris, mais que les frais soient à la charge des élèves.
- Les élèves peuvent se déplacer aisément par leurs propres moyens.
- Nous sommes d'accord que vous vous occupiez de nos jeunes gens, cependant nous insistons sur un point : Ne pas faire des dépenses inutiles et onéreuses, nos finances communales ne permettant pas d'y participer.

Les commentaires ci-dessus laissent clairement apparaître que les oppositions et réticences des autorités communales reposent souvent sur des scrupules financiers, comme aussi sur une crainte campagnarde de voir l'Orientation professionnelle enlever de jeunes bras à l'agriculture. On a vu que cette crainte est absolument dénuée de tout fondement.

Dans quelques remarques en outre, on perçoit nettement la voix de M. l'instituteur fonctionnant comme secrétaire communal. L'une d'entre elles, touchant au programme de l'école, est portée dans la série des commentaires des maîtres. Elle est d'ailleurs négative. Par contre, dans un autre village, une tension s'est manifestée entre l'instituteur docile aux ordres de M. l'Inspecteur et le président de la Commission scolaire qui ne voyait pas l'utilité de l'information professionnelle pour les rares élèves de 15-16 ans de son école. Les séances de films en ville provoquaient le congé des autres élèves. De plus, cette Commission estime devoir être informée assez tôt des décisions prises au lieu d'être placée devant un fait accompli.

Nous avons gardé pour la fin de ce chapitre la réponse un peu surprenante d'une commune du district :

« En principe, les brochures d'information professionnelle des différentes professions étant distribuées gratuitement, nous ne voyons pas pourquoi il y aurait des frais d'achat à supporter. » Il est vrai que cette école s'est contentée de recevoir la documentation gratuite que les organisateurs ont pu exceptionnellement obtenir, mais n'a commandé aucun ouvrage payant dont la liste utile avait été remise. Cette commune admet le principe des visites « si elles ont lieu dans un rayon limité. Toutefois, dit-elle, l'autorité communale se réserve le droit d'accepter ou de refuser certaines visites peu en rapport avec les possibilités de placement des jeunes gens de la commune désirant faire un apprentissage. Nous craignons que petit à petit, et par toutes ces initiatives contrôlées par l'Etat, on transforme nos gens en un peuple de mendiants ».

A la lecture de ces remarques complémentaires, on se rendra compte que l'Orientation professionnelle comporte une tâche difficile de persuasion à tous les niveaux : du jeune homme aux parents et à l'autorité communale. On verra qu'il faut aussi s'arrêter au niveau du Corps enseignant.

## V. L'avis des maîtres

Les maîtres avaient à répondre à 9 questions. Sur 50 questionnaires attendus, 43 nous ont été rendus.

Voici les % des réponses affirmatives, négatives ou incertaines :

	Oui %	Non %	Peut-être Douteux Un peu, etc. %	
1. Vos élèves ont-ils été intéressés :				
— par vos causeries en classe ? . . . . .	93	—	7	
— par la projection des films ? . . . . .	95	5	—	
2. Ont-ils cherché à se renseigner davantage ?				
Ont-ils posé des questions ? . . . . .	48	43	9	
3. La documentation fournie fut-elle suffisante ? .	93	2	5	
4. Avez-vous constaté, chez vos grands élèves, un intérêt plus marqué pour l'école ? . . . . .	53	40	7	
5. La brochure <i>De l'école au métier</i> vous fut-elle utile en classe ? . . . . .	93	7	—	
6. L'attitude des parents à l'égard de cette initiative de l'Ecole et de l'O. P. fut-elle favorable ? .	70	2	28	
7. L'attitude de l'autorité fut-elle favorable ? . .	75	—	25	
8. (*)				
9. Jugez-vous que l'Ecole doive poursuivre sur cette voie en collaboration avec l'O. P. ? . . . . .	98	2	—	

(\* La question 8 concernait le nombre de causeries et de visites faites et le nombre de métiers ayant fait l'objet d'une information en classe. Ces réponses ont été commentées au chapitre II.)

De ce tableau, il ressort nettement que la presque totalité des maîtres a constaté l'intérêt des élèves à l'égard de l'information en classe et de l'information par films, juge la documentation remise suffisante, reconnaît l'utilité de la brochure *De l'Ecole au Métier* et pense finalement que l'Ecole doive poursuivre sur cette voie. Les quelques cas d'insuffisance d'intérêt se réfèrent à des classes groupant des élèves peu doués. Trois maîtres sur 43 ont estimé inutile la brochure *De l'Ecole au métier*; il s'agissait vraisemblablement de maîtres très bien informés et l'on devrait en somme s'étonner de ce faible pourcentage. Dans l'ensemble, les maîtres ont estimé judicieusement l'attitude des autorités communales: ces dernières approuvent l'information professionnelle à l'école dans la proportion de 80 %; les maîtres ont rencontré cette approbation dans la proportion de 75 %. L'écart de ces 2 % n'est pas significatif et l'on peut supposer une bonne entente entre les maîtres et les autorités communales. Nous avons eu la curiosité de contrôler cette entente en groupant les questionnaires des maîtres et des autorités communales par paires et nous avons trouvé :

34 paires positives

1 paire négative

1 paire douteuse, ou formulant des réserves

7 paires où deux avis différents sont exprimés, c'est-à-dire dans le 16 % des communes. Un exemple d'une telle divergence a été mentionnée au chapitre précédent, où le maître, comme c'est le cas le plus fréquent, est plus favorable à l'information professionnelle que l'autorité communale.

Si l'on compare le % d'intérêt des écoliers pour les causeries sur les métiers et la projection des films avec le % de leurs propres initiatives pour se documenter davantage (48 %), on pourrait supposer que l'attitude des élèves a été plus passive qu'active. C'est peut-être vrai pour un certain nombre, mais nous avons vu au chapitre III que l'information extra-scolaire, dont nous ne savons pas si elle fut recherchée ou simplement reçue, a joué un rôle de complément de l'information en classe. On ne peut donc sans autre sous-estimer le fait que 48 % des écoliers ont sollicité des renseignements et que 53 % ont manifesté, à l'égard des choses de l'école, un intérêt accru. Dans certaines classes de grands garçons, la modification de leur attitude a été très marquée, ces élèves s'étant rendu compte que l'école est quelque chose d'utile et qu'une bonne préparation est nécessaire pour l'apprentissage d'un métier. Une semblable constatation a été faite, lors d'une expérience analogue assez récente, dans la région parisienne.

Plusieurs maîtres ont pris la peine d'ajouter quelques commentaires que nous groupons ci-dessous :

#### QUESTION 1 (Intérêt des élèves)

- Les éléments étaient trop faibles pour s'y intéresser davantage.
- Les jeunes élèves ont mieux réagi aux causeries par une meilleure application que ceux de 16 ans.
- L'intérêt se concentre suivant l'orientation choisie.
- Les filles ont été plus intéressées que les garçons.
- Trop de jeunes ne considèrent *a priori* comme intéressants que les métiers de paysan et de mécanicien.

**QUESTION 3 (Documentation)**

- Nous ne sommes pas suffisamment préparés pour cet enseignement.
- Ont manqué des renseignements sur les bourses en faveur des apprentis.
- Nous souhaitons qu'elle se complète pour les autres métiers.
- Lorsque la documentation sera fournie pour chaque métier, les causeries en classe seront mieux adaptées.
- Suffisante dans le cadre des professions proposées, mais insuffisante si l'on veut tenir compte de l'orientation de tous les élèves.
- Donner des cours aux maîtres.

**QUESTION 4 (Attitude des élèves à l'égard de l'école)**

- Plus d'intérêt pour le soin des travaux.
- Ils semblent mieux comprendre la nécessité d'une bonne formation primaire.

**QUESTION 6 (Attitude des parents)**

- Les réunions de parents devraient se faire au début de l'expérience et dans chaque village.
- Commencer par les conférences aux parents. C'est la famille qu'il faut surtout atteindre.

**QUESTION 7 (Attitude des communes)**

- Nos commissions scolaires sont composées essentiellement d'agriculteurs et ne se préoccupent guère des autres professions.

**DIVERS (Question méthode)**

- Manque de temps à cause du grand nombre de branches.
- Incorporer l'information professionnelle avec le programme ordinaire en donnant quelques tâches de recherches dirigées ou libres.
- Ne pas introduire de matières nouvelles sans indiquer celles qui doivent leur laisser la place.

**DIVERS (Question agricole)**

- La profession d'agriculteur mériterait d'être commentée pour redresser de nombreuses erreurs d'ordre économique.
- Pour les élèves de la campagne, la question agricole doit être plus poussée.

**DIVERS (Age)**

- Il faudrait intéresser déjà les élèves de 13-14 ans. A 15-16, c'est un peu tard.
- Les enfants devraient être orientés dès leur entrée au cours supérieur. Ne pas attendre 15 ou 16 ans.

**QUESTION 9 (Utilité de l'information)**

- Il est un devoir de parler aux enfants de leur avenir et surtout du choix d'un métier. Ceci pour tous les enfants et non seulement pour les grands.
- Continuer. Ce serait un bien pour la cause de notre jeunesse.
- Dans les classes proches de la ville, les élèves de cet âge sont en général très faibles au point de vue scolaire ou déficients plus ou moins marqués. Ce sont eux qui ont le plus besoin de cette orientation.
- J'encourage l'Orientation professionnelle à renouveler cette expérience d'information.

#### AUTRES SUGGESTIONS

- Il faudrait que le bureau de l'O. P. plaçât les apprentis diplômés.
- Aviser les élèves plus tôt de l'utilité de suivre les cours de l'Ecole secondaire. A l'entrée dans la dernière année ou avant-dernière année d'école, c'est trop tard.
- Intéresser par des gravures, textes ou livres simples et assez courts sur les métiers et donner à l'enfant le temps de réfléchir sur lui-même.

Si l'approbation de principe est quasi générale, on retiendra des commentaires ci-dessus trois critiques constructives :

- a) Les maîtres manquent de documentation et de préparation. Quant à la documentation, ils constatent qu'elle fut suffisante pour les professions mises au programme mais qu'elle devrait être complétée pour les autres métiers. Quant à la préparation, bien que l'aveu d'insuffisance de préparation à cette tâche ne soit exprimé que par deux maîtres, il se pourrait très bien qu'il soit l'expression de plusieurs.
- b) L'information professionnelle est souhaitée plus tôt qu'à 15-16 ans, à l'entrée au cours supérieur de campagne, c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans.
- c) Il faut atteindre les familles avant les enfants et leur donner l'inquiétude de l'avenir et du choix professionnel de ces derniers.

A la lecture de ces commentaires, on en retient un peu l'impression que l'Orientation professionnelle est considérée comme un organisme étranger à l'école, alors qu'elle devrait être admise comme sa collaboratrice au cours des dernières années. La notion de l'O. P. au service de l'école n'est pas encore entrée dans tous les esprits et certaines suggestions faites par les maîtres, judicieuses en soi, pourraient être retournées à l'école parce qu'elles touchent à sa mission spécifique de préparation à la vie.

« Enfin on a fait quelque chose pour nos garçons », a dit un maître. L'adhésion du Corps enseignant semble être acquise au principe de l'information professionnelle à l'école.

#### VI. L'avis des parents

Les organisateurs ont trouvé logique, après les autorités et les maîtres, d'interroger également les parents. Un questionnaire fut adressé, par l'intermédiaire de l'école, aux parents des garçons nés en 1942, libérés en 1958. 89 nous ont été retournés, 5 furent écartés parce qu'ils étaient trop incomplètement remplis, 84 ont été retenus pour la statistique.

Ce questionnaire comportait 7 questions, dont 2 avec subdivisions. Voici les % des réponses :

	Oui %	Non %	Indifférence Réserves Pas de réponse	
			%	%
1. Jugez-vous que cette expérience a été utile pour l'orientation professionnelle de votre fils ? . . . . .	89	11	—	
2. Jugez-vous que l'école doive continuer d'informer les grands écoliers sur les métiers ? . . . . .	89	9	2	
Et les filles aussi ? . . . . .	52	19	29	

3. La brochure <i>De l'école au métier</i> a-t-elle été lue :				
par le père ? . . . .	72	21	7	
par la mère ? . . . .	60	24	16	
par le fils ? . . . .	81	8	11	
4. Avant de l'avoir lue, aviez-vous l'intention de faire apprendre un métier à votre fils ? . . . .	64	33	3	
5. Avez-vous aujourd'hui l'intention de lui faire apprendre un métier ? . . . . .	64	28	8	
6. Votre fils désire-t-il aussi apprendre un métier ?	77	18	5	
7. Souhaitez-vous que des conférences soient organisées à l'intention des parents ? . . . . .	52	31	17	

Ici de même, l'approbation du principe de l'information professionnelle à l'école est quasi générale. (Remarquons en passant que cette approbation des parents a été jugée par les maîtres à 70 % et que la différence est statistiquement très significative. On doit conclure que les maîtres connaissent beaucoup mieux l'opinion des autorités communales que celle des parents de leurs élèves.) Quant à l'utilité de l'information professionnelle pour les filles, l'avis des parents recouvre celui des autorités communales : un peu plus du 50 % d'entre eux lui sont favorables, mais dans les deux camps il y a plus d'indifférents que de réels opposants.

Les questions 3, 4 et 5 concernaient l'utilisation et l'efficacité de la brochure : *De l'école au métier* qui fut remise aux parents pour lecture. Alors qu'on pensait qu'elle serait lue surtout par les mamans, comme ce fut le cas pour une plaquette un peu semblable lors de l'expérience parisienne dont nous avons déjà parlé, ce sont les pères de familles qui sont en tête du classement (écoliers mis à part), avec un pourcentage de 72. Plus de temps ou plus d'intérêt ? Il semble que la première réponse soit plus juste que la seconde, si l'on se réfère à quelques remarques faites par des mères de famille, comme : « Pas encore lue — J'aimerais la lire », etc.

Les questions 4 et 5 étaient spécialement destinées à évaluer l'effet produit par la brochure sur l'attitude des parents et éventuellement sur leurs décisions quant à l'avenir professionnel de leurs enfants. Sur 84 questionnaires retenus :

- 58 ½ % avaient décidé de faire faire un apprentissage et maintenaient leur décision ;
- 26 % avaient décidé de ne pas faire faire d'apprentissage et conservaient leur décision ;
- 8 % restaient indécis comme avant ou le devenaient ;
- 5 % avaient l'intention de ne pas faire faire d'apprentissage à leur fils et revenaient sur leur décision ;
- 2 ½ % avaient envisagé de faire apprendre un métier et changeaient malheureusement d'idée.

Ce n'est pas solliciter les faits de penser que la brochure a confirmé 58 % des parents dans leur intention et en a converti 5 %. Quant aux cas inverses, ils peuvent surprendre, mais la brochure n'est pas en cause comme en font foi les deux commentaires suivants :

— C'est très bien, surtout pour ceux qui peuvent apprendre un métier, mais souvent c'est les finances qui ne le permettent pas.

- Je suis obligé de garder mon fils à la maison pendant deux ans, car j'en ai déjà un autre en apprentissage.

Un autre aspect peut inquiéter : 64 % des parents ont décidé de faire faire un apprentissage à leur fils, alors que 77 % des garçons ont l'intention d'apprendre un métier. Bien que la différence ne soit pas statistiquement très significative, on doit estimer comme fondée la suggestion des maîtres d'atteindre les parents avant les enfants. Cependant, à considérer le faible 52 % de parents souhaitant l'organisation de conférences à leur intention, on pourrait supposer qu'ils ne désirent pas beaucoup être convaincus. Est-ce une question de fierté campagnarde ou d'inquiétude primitive à l'égard de ce qui est nouveau ?

Nous croyons utile de mentionner ici quelques commentaires de M. Jean Blanc, conseiller de profession du district de la Sarine, qui prit part à 5 réunions de parents selon l'ordre prévu.

- Ces réunions sont fréquentées dans la mesure où la personne chargée de l'organisation prend la chose à cœur. (Dans le cas particulier cette personne était un instituteur.)
- L'intérêt des parents est manifeste, mais la discussion se résume souvent à des entretiens individuels après la conférence.
- La présence des maîtres est utile. Ils peuvent lancer la discussion et faire des remarques très pertinentes aux parents.
- Des parents ont demandé si les séances d'information professionnelle avec projections de films seraient reprises l'hiver prochain.

On sait, et ce fut constaté, que la discussion est plus animée lorsque le groupe est restreint. D'autre part, les parents recherchent davantage un entretien individuel, question de pudeur, que la discussion devant le public, même et peut-être surtout si ce dernier est connu. La technique de la causerie aux parents justifierait une étude spéciale.

Quant à l'expérience proprement dite, les parents ont fait part d'un certain nombre de remarques groupées ci-dessous :

#### QUESTIONS 1-2 (Utilité de l'information)

- C'est très bien, surtout pour ceux qui peuvent apprendre un métier.
- Je vous répondrai que l'expérience est tout à fait bonne, mais au premier abord, j'aimerais que vous vous occupiez du salaire des apprentis.
- Continuer d'informer, oui, mais aussi pour l'agriculture.

#### QUESTION 8 (Suggestions : agriculture)

- Les enfants de paysans doivent continuer le métier des parents.
- Selon capacités, métier d'agriculteur.
- Je désire que le maître encourage toujours les fils d'agriculteurs à ne pas quitter la terre, le beau métier d'agriculteur.
- Une école régionale serait très utile, que les subsides cantonaux soient aussi plus conséquents pour la campagne.
- Chez nous la maîtresse a bien informé les élèves, mais comme je n'ai qu'un fils, je désire le garder pour l'agriculture.
- Pour des fils d'agriculteurs, cette orientation risque de produire l'effet contraire.
- Pour les écoliers s'intéressant à l'agriculture, des visites de cultures seraient utiles, en leur indiquant le genre et la proportion des fumures.

#### QUESTION 8 (Reproches)

- Jusqu'en automne, il restera à l'agriculture. C'est les parents qui vont décider son sort dans l'avenir.
- En 1957, j'ai fait suivre le cours préparatoire à mon fils comme électricien-mécanicien. Hors (*sic*) vu le nombre d'élèves trop élevé, notre (?) brave Technicum cantonal s'est vu contraint de refuser des élèves fribourgeois et d'admettre dans notre établissement cantonal des étrangers, spécialement des Hongrois. Ne pourrait-on pas remédier à cette injustice ?

La crainte des parents de voir l'Orientation professionnelle prélever de bons jeunes gens de la campagne pour les placer dans d'autres métiers rejoint celle exprimée par les autorités communales. Il y a lieu d'en tenir compte, ne serait-ce que pour montrer qu'elle n'est pas fondée. Cette réserve mise à part, l'approbation des parents reste générale pour l'information professionnelle des garçons surtout.

#### Conclusions

Nos conclusions porteront sur trois points :

- a) l'avis des autorités communales, des maîtres et des parents ;
- b) l'utilité constatée de l'information donnée aux écoliers ;
- c) la question du programme et de la méthode de l'information.

\*

L'avis des autorités communales, des parents et des maîtres s'est révélé très favorable à l'introduction de l'information professionnelle à l'école, pour les garçons surtout, nettement moins pour les filles. Les oppositions et réticences sont trop faibles en nombre pour qu'on doive les considérer comme des obstacles très sérieux. La preuve du mouvement a été donnée en marchant et l'on souhaite en général, puisque la possibilité en a été démontrée, que l'école poursuive sur ce chemin. On reconnaît que cette initiative répond à une nécessité et un besoin, et d'autres arrondissements scolaires sollicitent l'Office cantonal d'orientation professionnelle et l'Office régional pour le lancement d'une semblable action.

Il est cependant surprenant de constater que certaines communes, reconnaissant explicitement que beaucoup de jeunes garçons de 15 ans ne sont pas encore orientés, jugent que l'information professionnelle est inutile pour eux. Très probablement on confond l'information professionnelle, destinée à aider les jeunes à choisir leur métier librement et en connaissance de cause, et la préparation immédiate à une profession déterminée, tâche qui ne serait pas du ressort ni de l'école ni de l'Orientation professionnelle. Introduire l'information professionnelle à l'école ne signifie nullement transformer cette dernière en un cours pré-professionnel d'agriculture, de mécanique, de menuiserie, etc. Il y aurait donc lieu de renseigner mieux les communes sur le sens et la portée de l'information professionnelle à l'école.

D'autre part, les parents ne sont pas tous convaincus de la nécessité d'une formation professionnelle. Ils opposent sans raison l'apprentissage à l'agriculture, alors que cette dernière mérite d'être apprise comme toute autre profession et qu'elle fait partie de l'éventail des métiers au même titre que d'autres. Ils méconnaissent en outre la nécessité pour les jeunes filles d'aujourd'hui de se préparer

à un avenir professionnel en plus de l'enseignement ménager. Ils se heurtent enfin à l'obstacle du manque d'argent, alors que des bourses, encore insuffisantes il est vrai, sont à disposition. Une information générale des parents, sollicitée d'ailleurs par les maîtres, se révèle ainsi désirable. C'est à l'Orientation professionnelle d'y pourvoir. La brochure : *De l'école au métier*, éditée à leur intention, a prouvé son utilité. Elle mérite d'être largement diffusée.

Les maîtres enfin, tout favorables qu'ils soient à l'information professionnelle à l'école, reconnaissent — au moins certains d'entre eux — que non seulement la documentation écrite est encore insuffisante mais que leur préparation en ce domaine n'est pas au point. En ce qui concerne la documentation écrite (brochures diverses, monographies professionnelles, etc.), il faut souhaiter que les autorités communales, fort chatouilleuses lorsqu'il s'agit d'argent, veuillent bien porter un certain montant à leur budget annuel pour la constitution progressive d'une bibliothèque d'information professionnelle. Les maîtres, qui possèdent la liste des monographies publiées actuellement, auront sans doute assez de crédit auprès des autorités communales pour leur faire admettre cette minime dépense. Quant à l'insuffisance de préparation spécifique des instituteurs, si on ne peut pas la leur reprocher, elle comporte un danger assez réel, parce que l'information transmise par eux aux élèves subit une sorte de traduction, une interprétation pas toujours objective. Elle passe dans le prisme de l'opinion du maître et peut entraîner parfois la création de nouvelles illusions. Il est vrai que la stricte objectivité en cette matière est difficile. C'est pourquoi il conviendrait que les maîtres soient préparés à l'information professionnelle, à l'Ecole normale déjà. Une initiation à l'analyse de quelques métiers serait utile, non seulement pour la transmission de l'information, mais pour leur propre formation générale et leur compréhension des autres activités professionnelles.

\*

Au sujet des résultats généraux de l'expérience, on peut admettre qu'ils furent positifs. L'information a provoqué la perte de quelques illusions — favorables ou non — et en même temps une attitude un peu plus nette des jeunes écoliers à l'égard de l'ensemble des métiers. Il y a un peu moins d'indifférence et d'ignorance, davantage d'intérêt ou d'aversion, moins de gris et plus de blanc et de noir, pour utiliser les couleurs fribourgeoises.

On peut néanmoins être surpris de constater que des métiers du bâtiment (groupe le plus important du programme) aient été dévalorisés aux yeux des élèves de façon significative : par exemple ébéniste, ferblantier, appareilleur, carreleur, alors que d'autres, n'ayant fait l'objet d'aucune information particulière, ont été revalorisés : par exemple fleuriste, relieur, employé de laboratoire. Une enquête plus approfondie aurait peut-être permis de donner une explication de ce phénomène apparemment paradoxal. On a avancé l'hypothèse de l'information extra-scolaire, plausible en certains cas ; on pourrait aussi supposer l'émergence d'une nouvelle illusion professionnelle, entretenue par une connaissance trop sommaire ou unilatérale.

Si la comparaison des deux questionnaires d'entrée et de sortie n'a pas apporté des résultats plus marqués, il faut sans doute invoquer une réalisation incomplète du programme à l'école, des visites trop rares et un choix de films ne recouvrant pas exactement la liste des métiers proposés. En outre, il faut admettre que le niveau général d'intelligence des élèves est assez faible. Beaucoup parmi les

meilleurs ont quitté l'école primaire pour fréquenter l'école secondaire. Il en est résulté vraisemblablement une perte d'information entre l'émission et la réception, pour utiliser le langage technique. En outre, et cela est signalé par quelques maîtres, chaque élève a enregistré surtout, et peut-être uniquement, ce qui l'a intéressé et qui était attendu de lui. Mais en fait ils se sont aussi laissé frapper par certains aspects extérieurs et sensibles des métiers présentés. C'est ainsi que le film sur l'hôtellerie, très idéalisé, a créé un courant de sympathie, dangereux s'il est excessif mais probablement plus fugtif que profond.

Il n'a pas été possible de procéder à un contrôle suffisamment précis pour mettre en évidence de façon distincte l'influence particulière de chacun des moyens d'information utilisés ; causeries à l'école, visites d'ateliers, projections de films, lectures de documents, etc. L'influence du film toutefois apparaît assez nettement. En effet, sur les 11 métiers passés à l'écran, 4 donnent lieu à des différences significatives entre les deux questionnaires des 66 métiers, alors que 7 ont entraîné des différences non significatives sans être absolument négligeables. Il faut aussi remarquer que le film a eu d'autant plus d'efficacité qu'il s'agissait de professions peu connues des élèves. Le cas du sommelier, ceux du typographe et du serrurier en carrosserie, voire de l'ébéniste, sont caractéristiques. Les différences d'intérêt s'y sont révélées significatives. Par contre elles ne l'étaient pas pour les métiers plus proches des élèves : boulanger, charpentier, maçon, menuisier, etc.

Il y aurait donc intérêt, semble-t-il, à présenter des films sur les métiers les moins connus et à retenir les visites d'ateliers pour les métiers plus proches, où l'information doit être souvent revisée.

\*

En ce qui concerne le programme et la méthode, voici ce que nous suggère l'expérience du 4<sup>e</sup> arrondissement.

Etait-ce une gageure de proposer en bloc 21 métiers pour un premier essai d'information systématique d'une durée de six mois ? Les organisateurs doivent se poser cette question. En effet, il fallait du temps et tous les maîtres ne l'ont pas trouvé dans la même mesure. D'autre part il fallait se documenter, lire les brochures, préparer cette matière nouvelle d'enseignement. On pouvait craindre le danger d'une information portant sur un nombre trop petit de métiers — ce qui limite les possibilités de comparaison —, ou bien superficielle et hâtive, ce qui était propre à créer de nouvelles illusions professionnelles.

Il conviendrait donc, jusqu'au jour où les instituteurs auront maîtrisé une quantité suffisante de matières en ce domaine, de se limiter à un nombre plus restreint de métiers, une douzaine par an, et de prévoir, selon le vœu même de quelques maîtres, un cycle de trois ans pour les trois années du cours supérieur de campagne. Le programme serait renouvelé de trois ans en trois ans.

Pour chaque métier, la matière à enseigner pourrait être ramenée à trois chapitres : le travail ou contenu du métier, les aptitudes et la préparation exigées, les conditions d'apprentissage et de travail. Pour l'information à l'école, le plus important nous paraît être le premier. Mais ce chapitre ne doit pas donner lieu à une simple nomenclature, à un inventaire des tâches : le métier vivant doit être décrit, de telle sorte que les élèves puissent ressentir l'atmosphère de l'atelier, car il est reconnu que l'adaptation professionnelle est davantage liée à cette atmosphère vivante qu'aux tâches concrètes à exécuter. C'est pourquoi il est

souhaitable que les maîtres n'apprennent pas à connaître les métiers par des lectures de monographies seulement, mais autant que possible par des visites personnelles dans les ateliers.

Quant à la méthode même de l'information en classe, il semble bien que la formule mixte soit la meilleure : causerie-leçon sur un métier ou un groupe de métiers parents, et enseignement occasionnel complémentaire au cours des leçons de géographie, d'instruction civique, d'histoire, de dessin.

Si l'on fait usage du film, la formule du « scénario » en trois actes : information, projection, discussion, peut être retenue comme pédagogiquement juste. Si l'on fait appel à un délégué professionnel, ce qui est recommandable, il convient de l'inviter au préalable à rester dans la plus stricte objectivité. On a vu d'ailleurs que l'efficacité était d'autant plus grande que le film était réaliste et le commentateur objectif. Il y a en outre absolue nécessité de visionner le film avant sa projection devant les élèves.

\*

L'expérience du 4<sup>e</sup> arrondissement est terminée. Des conclusions au moins provisoires ont été tirées au sujet de son efficacité et de sa méthode. La preuve de la possibilité d'une collaboration étroite entre l'école et l'Orientation professionnelle est faite. Remarquons qu'il ne s'agit pas simplement de faciliter le travail de l'Orientation professionnelle, mais surtout d'en augmenter l'efficacité par une préparation systématique en classe. L'école, de son côté, n'a rien à perdre, mais tout à gagner à s'adapter aux exigences de l'heure. C'est d'ailleurs dans ce sens que s'exprime notre précieux collaborateur, M. Progin, inspecteur scolaire, dans la déclaration qu'il nous a remise et que nous transcrivons partiellement :

« Beaucoup d'adolescents sont incapables de choisir seuls leur voie professionnelle. Ils ont besoin d'être renseignés, guidés... Ils ont suivi cette expérience avec un intérêt soutenu. On avait quelque inquiétude au sujet de leur comportement quand ils se trouvent réunis à près de 120 dans un même local. Mais le film fut un auxiliaire efficace, de même que les présidents des corporations venus renseigner les jeunes gens sur les avantages et les difficultés de leur métier... Nous avons sollicité l'opinion de ceux qu'intéresse l'information professionnelle. Les parents ont vivement apprécié cette initiative. Quelques-uns ont dit : Enfin, on fait quelque chose pour nos enfants. La quasi unanimité des maîtres et des autorités communales (commissions scolaires) demandent le renouvellement de cette expérience. »

Nous pensons que l'introduction de l'information professionnelle à l'école constitue un progrès. Il faut donc poursuivre sur cette voie. »

La décision appartient maintenant à la Direction de l'Instruction publique. En attendant, cette expérience se poursuit dans d'autres arrondissements scolaires.

ALFRED SUDAN

*Office cantonal d'Orientation professionnelle, Fribourg.*